

MAIRIE de VALLAURIS GOLFE-JUAN



Département  
des  
Alpes-Maritimes

Arrondissement de GRASSE

ARRÊTE PORTANT MISE A JOUR DU  
PLAN LOCAL D'URBANISME –

REGLEMENT LOCAL DE PUBLICITE (RLP)

N° d'enregistrement

AT-2401-0006

Certifié exécutoire  
compte tenu de :

La mise en ligne

Le 05 FEV. 2024

La notification

faite  
Le

Et de la réception en  
Sous-préfecture

Le 05 FEV. 2024

Le Maire,



LE MAIRE DE LA COMMUNE DE VALLAURIS GOLFE-JUAN,

VU le Code de l'Urbanisme et notamment les articles L.151-43 et suivants, R.151-51, R.151-52 et R.153-18 ;

VU le Code de l'Environnement, notamment l'article L.581-14-1 et suivants ;

VU la délibération n°REF.E.8.p du Conseil Municipal du 20 décembre 2006 approuvant le Plan Local d'Urbanisme ;

VU la délibération n°REF.F.7.m du Conseil Municipal du 12 décembre 2007 approuvant la modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme ;

VU l'arrêté de Monsieur le Maire du 8 juillet 2009 procédant à la mise à jour n°1 du Plan Local d'Urbanisme ;

VU la délibération n°DE-1004-0013 du Conseil Municipal du 28 avril 2010 approuvant la modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme ;

VU la délibération n°DE-1012-0009 du Conseil Municipal du 15 décembre 2010 approuvant la modification n°2 du Plan Local d'Urbanisme ;

VU l'arrêté de Monsieur le Maire du 1<sup>er</sup> octobre 2012 procédant à la mise à jour n°2 du Plan Local d'Urbanisme ;

VU la délibération n°DE-1303-0010 du Conseil Municipal du 14 mars 2013 approuvant la modification n°3 du Plan Local d'Urbanisme ;

VU la délibération n°DE-1606-0014 du Conseil Municipal du 29 juin 2016 approuvant la modification n°4 du Plan Local d'Urbanisme ;

VU la délibération n°DE-1810-0012 du Conseil Municipal du 15 octobre 2018 approuvant la modification n°5 du Plan Local d'Urbanisme ;

VU la délibération n°DE-2312-0024 du 5 décembre 2023 portant approbation du Règlement Local de Publicité ;

**CONSIDÉRANT** la nécessité de mettre à jour les annexes du Plan Local d'Urbanisme en vigueur sur le territoire communal.

## ARRÊTE

**ARTICLE 1** : Le Plan Local d'Urbanisme de la Ville de Vallauris Golfe-Juan est mis à jour afin d'y annexer le Règlement Local de Publicité.

**ARTICLE 2** : Le dossier du Règlement Local de Publicité est consultable sur le site internet de la Ville <http://www.vallauris-golfe-juan.fr> et en mairie – Hôtel de Ville – Place Cavasse – 06220 Vallauris Golfe-Juan.

**ARTICLE 3** : Le présent arrêté sera affiché pendant un mois en mairie de Vallauris Golfe-Juan.

Le présent arrêté sera mis en ligne sur le site internet de la ville <http://www.vallauris-golfe-juan.fr>.

**ARTICLE 4** : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nice, sis 18 avenue des Fleurs, à 06000 NICE dans un délai de deux mois à compter de son affichage. Le tribunal administratif peut être saisi, soit par voie postale au greffe, soit par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr). Un recours gracieux peut être adressé dans le même délai à Monsieur le Maire qui prorogera le délai de recours contentieux.

**ARTICLE 5** : Le Maire et le Directeur Général des Services sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution et du respect du présent arrêté qui sera inscrit au registre des actes de la commune et dont ampliation sera adressée à Monsieur le Préfet des Alpes-Maritimes,

Vallauris, le 19 Janvier 2024

Le Maire,  
Kevin LUCIANO

